

Semestre : 5

Unité d'enseignement : **Fondamentale 3**

Matière : **Introduction aux langues de spécialités**

Crédits : **02**

Coefficient : **01**

**Cours n° 01 : rappel sur les niveaux de langue**

**Objectifs du module** Circonscrire les domaines des discours spécialisés. Développer chez l'étudiant les compétences de lecture, compréhension et production de textes de spécialité.

### **Connaissances préalables recommandées**

Disponibilité et maîtrise des principaux termes en langues étrangères et des connaissances acquises durant L1 et L2 (Matières : Initiation et introduction à la Linguistique)

### **Objectif du cours**

Au terme de ce cours, l'étudiant saura les différents niveaux de langue. Ce cours lui permettra de distinguer entre ces niveaux comme il pourra éventuellement les utiliser dans différents emplois.

### **Cours n°01 : Les niveaux de langue**

#### **I/ Introduction**

Le niveau de langue est un registre de langue (on dit : *niveau de langue*, registre de langue ou encore, *style de langue*). Il s'agit d'un mode d'expression adapté à une situation d'énonciation particulière, qui détermine notamment, certains choix lexicaux et syntaxiques ainsi qu'un certain ton. Le français a plusieurs registres de langue, dont le registre populaire, le registre familier, le registre courant et le registre soutenu.

#### **II/ Les registres de langue**

##### **1. Registre familier**

- Le registre familier n'est pas totalement correct mais demeure admis sous certaines conditions.
- Il correspond au langage courant mais avec un grand nombre de libertés.
- Comme son nom l'indique, ce registre est surtout employé entre proches, entre personnes appartenant à une même communauté sociale dans laquelle tout formalisme peut être atténué.
- Il se base, en principe, sur l'absence de tout lien hiérarchique rigide entre les interlocuteurs (membres de la famille, amis, camarades de classe, collègues de travail, ...).




##### **Ce registre utilise :**

- Une syntaxe simplifiée et souvent approximative :
  - des phrases courtes, parfois inachevées, ou au contraire, interminables ;
  - des phrases nominales, souvent asyntaxiques, thématisations diverses et parfois multiples dans une même phrase (voir l'exemple)<sup>1</sup> ;
  - des interjections fréquentes ;
  - un grand usage de l'ellipse (*suppression d'un élément de phrase sans changement de sens*) ;
  - des pléonasmes (*Terme ou expression qui répète ce qui vient d'être énoncé*).

---

<sup>1</sup> (1) *Au bureau, un de mes collègues, sa femme, elle a eu un bébé.*

Pour : « La femme d'un collègue du bureau a eu un bébé. »

- Pléonasme fautif (*ex. monter en haut ; panacée universelle ; prévoir d'avance*).;
- l'utilisation de la juxtaposition paratactique :
- De nombreuses abréviations non encore lexicalisées :
  - (2) *T'es là ? / phone / p'tit déj' / une deuch'...*
    - Pour : « Tu es là ? / téléphone / petit déjeuner / une deux chevaux... »
- La forme interrogative directe (par changement intonatif, sans inversion ni mot interrogatif) :
  - (3) *Tu m'appelles d'où ?*
    - Pour : « D'où m'appelles-tu ? »
- Un vocabulaire familier, parfois chargé de nuances affectives ou sociales diverses :
  - (5) *Les guibolles / la frimousse ou la gueule / les quenottes...*
    - Pour : « Les jambes / le visage / les dents... »
- La suppression de *ne* dans la négation :
  - (6) *J'ai pas bien dormi cette nuit.*
    - Pour : « Je n'ai pas bien dormi cette nuit. »
- Le pronom sujet *on* à la place de *nous* :
  - (7) *Nous, on viendra.*
    - Pour : « Nous, nous viendrons. »
- Une prononciation plus rapide et marquée par l'élision de nombreux *e* muets causant des rencontres de consonnes alors simplifiées et modifiées ou assimilées, simplification qui s'étend aussi à d'autres groupes de consonnes, surtout en fin de mots, par des métaplasmes comme la syncope, la métathèse, l'apocope, l'aphérèse :
  - (8) *P'pa, tu fra quoi ç't aprèm si l' quat'-quat', i' démarre pas ? — Chepa, d'mande à M'man.*  
 [p:a | ty' fɛa kwa sta' pɛem | si l kat'kat i demaʁ' pa || ʃ:ɛ'pa | dmãda' m:ã] en notation en API. (Beaucoup d'élisions fautives : *il* → *i'*, etc.)
    - Pour : [pa'pa | kɛs (kə) ty fə'va set a'pɛem(i'di) si lə katɛ'katɛ il demaʁ' pa || ʒə se' pa | də'mãd a ma'mã] (« *Papa, qu'est-ce (que) tu feras cet après-midi si le quatre-quatre, il démarre pas ? — Je sais pas, demande à Maman.* »), énoncé syntaxiquement familier pour « *Papa, que feras-tu cet après-midi si le quatre-quatre ne démarre pas ? — Je ne sais pas, demande à Maman.* »
- Faible fréquence de liaisons facultatives : ce registre observe les liaisons obligatoires (◌) et les liaisons interdites, mais il observe très rarement les liaisons facultatives (±) :
  - (9) *On\_ est ± ensemble.*  
 Pour : On\_ est\_ ensemble.
  - *i\_(z)\_ ont ± attendu.*  
 Pour : Ils\_ ont\_ attendu.
  - *J'les\_ ai vus arriver.*  
 Pour : Je les\_ ai vus arriver.
  - Article détaillé : Registre familier.

## 2. Registre courant

- Le registre courant correspond à un langage correct, tant du point de vue lexical que syntaxique.
- Les phrases sont quelquefois complexes, et les principales règles de syntaxe sont respectées, avec quelques tolérances (quelques ellipses et quelques abréviations lexicalisées).

- C'est le style attendu dans les échanges de type professionnel ou officiel lorsque la communication est impersonnelle et implique une distance entre les interlocuteurs.
- C'est le langage du professeur à ses élèves, de l'homme politique qui prononce un discours, du présentateur de télévision, du journaliste qui publie un reportage.
- Le registre courant c'est aussi celui que l'on emploie lors d'interviews ou dans la communication orale avec des services commerciaux ou administratifs.
- Les formes et le vocabulaire du registre courant oral sont généralement admis à l'écrit.
- Le registre courant servira de repère afin d'évaluer le niveau soutenu et le niveau familier, lequel est parfois désigné par le terme de colloquialisme, calqué de l'anglais.
- Le terme jargon ne désigne pas un registre particulier, plutôt le vocabulaire particulier attaché à une communauté particulière, un milieu professionnel, politique, sportif, ... Des exemples sont le jargon juridique et le jargon informatique.

### 3. Registre soutenu

- Le registre soutenu (ou *soigné*) est correct et bénéficie, de plus, d'une surveillance extrême.
- Employé surtout dans la littérature et la rhétorique, ce registre utilise principalement :
- Des phrases pouvant être longues (alors appelées périodes), avec une syntaxe souvent complexe :
  - ✚ *Je me suis tellement accoutumé ces jours passés à détacher mon esprit des sens, et j'ai si exactement remarqué qu'il y a fort peu de choses que l'on connaisse avec certitude touchant les choses corporelles, qu'il y en a beaucoup plus qui nous sont connues touchant l'esprit humain, et beaucoup plus encore de Dieu même, qu'il me sera maintenant aisé de détourner ma pensée de la considération des choses sensibles ou imaginables, pour la porter à celles qui, étant dégagées de toute matière, sont purement intelligibles.* (Descartes - Méditation quatrième)
- Un vocabulaire rare :
  - ✚ *Le firmament / les cieux / l'azur...*
    - Pour : « Le ciel... »
    - *La pasigraphie du scribomane malévole formait une étrange octoade.*
- Des figures de style recherchées :
  - ✚ *Déjà la nuit en son parc amassait/Un grand troupeau d'étoiles vagabondes.* (du Bellay)
    - Pour : « Déjà la nuit tombait et on apercevait les premières étoiles. » (métaphore filée)
- L'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif (à l'oral comme à l'écrit) :
  - ✚ *Il fallait qu'il vînt.*
    - Pour : « Il fallait qu'il vienne. »
- Le passé simple et le passé antérieur de l'indicatif (à l'oral) :
  - ✚ *Je le vis quand je revins.*
    - Pour : « Je l'ai vu quand je suis revenu. »
- La forme interrogative directe inversée :
  - ✚ *D'où m'appelles-tu ?*
    - Pour : « D'où est-ce que tu m'appelles ? »
- L'inversion du sujet après certains adverbes de liaison (tels que : *aussi, ainsi, peut-être*, etc.) :
  - ✚ *Ainsi ai-je dû écourter mes vacances.*
    - Pour : « Ainsi, j'ai dû écourter mes vacances. »

Il existe un degré supérieur au niveau soutenu, principalement utilisé dans la poésie et la tragédie et use d'un vocabulaire spécifique, de constructions archaïques ou sophistiquées, etc. C'est le *registre sublime* (ou encore, *littéraire, noble* ou *relevé*).

### **III/ Conclusion**

L'emploi et le choix du registre relève de la situation de la personne avec qui on communique. Si on prend le troisième registre "le registre soutenu" nous apercevons que dans certaines situations d'énonciation, le choix du registre soutenu peut apparaître comme *déplacé*. Dans ce cas, il sera ressenti comme incongru, abusif, précieux, maniéré ou comique.